

Longueur parcours
 ▶ 1^{ère} catégorie : 3,5 Km
 ▶ 2^{ème} catégorie : 5,9 Km



AAPPMA «Le Goujon Hirsonnais» d'HIRSON

Actualisation : Saison 2025

Domaine privé / Réciproitaire

Légende cartographie



Cours d'eau de
1^{ère} catégorie piscicole



Cours d'eau de
2^{ème} catégorie piscicole



Linéaire classé en
« Réserve de pêche »



Cours d'eau / plan d'eau
non géré par l'AAPPMA



Limite amont/aval des lots de pêche



XXX
Réserve
25m-50m
Nom & Longueur de Réserve
(limite aval - limite amont)



Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
 - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
 - la Gendarmerie au 17,
 - la Fédération au 03.23.23.13.16.

